



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant;

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la 3^e année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant a été déposé à mon bureau le 16 septembre 2024;

QUE pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipalité, au motif que l'évaluation n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com>, dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

QUE le dépôt de la demande doit être effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par un envoi postal recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention de madame Catherine Langlois, directrice générale, au 235 rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0;

QUE dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

DONNÉ À ST-GABRIEL-LALEMANT, CE 18^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE ST-GABRIEL-LALEMANT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉE, Micheline Lavoie, RÉSIDANT À Saint-Gabriel-Lalemant, CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES, SOUS MON SERMENT D'OFFICE, QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS PUBLIC DU DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 EN AFFICHANT DEUX (2) COPIES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE 18^e JOUR DU MOIS DE septembre 2024.

EN FOI DE QUOI,

Je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de septembre 2024.



Micheline Lavoie, greffière-trésorière adjointe